

Mesdames, Messieurs les conseillers communautaires,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la séance du conseil communautaire qui aura lieu **mardi 05 mai 2026 à 19 heures à la Mairie de Véronnes.**

## ORDRE DU JOUR

### 1. GOUVERNANCE

---

- 1.1. Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 15 avril 2026,
- 1.2. Représentants au PETR du Pays Seine et Tille en Bourgogne,
- 1.3. Représentants au S.I.T.I.V. (Syndicat mixte de l'IGNON, de la Tille et de la Venelle),
- 1.4. Représentants à la CLE du SAGE,
- 1.5. Représentants à la Commission SICECO,
- 1.6. Représentants à la Mission Locale de Dijon,
- 1.7. Représentants à l'École de Musique « 1001 Notes »,
- 1.8. Représentants à l'ARNia (Agence Régionale du Numérique et de l'Intelligence Artificielle),
- 1.9. Représentants au CNAS (Centre National d'Action Sociale),
- 1.10. Représentants au Syndicat Tille Vouges Ouche
- 1.11. Désignation des membres de la C.I.I.D. (Commission Intercommunale des Impôts Directs),
- 1.12. Représentant à l'Agence Économique Régionale,
- 1.13. Représentants au Parc National,
- 1.14. Représentants à la Fédération des SCoT (Schéma de Cohérence Territorial),
- 1.15. Représentants à l'ASCOMADE (Association des Collectivités pour la Maîtrise des Déchets et de l'Environnement)
- 1.16. Composition de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées),
- 1.17. Composition de la Commission d'Appels d'Offres (CAO)
- 1.18. Création des Commissions et désignation des membres,
- 1.19. Règlement intérieur du Conseil Communautaire.

### 2. FINANCES

---

- 2.1. Fixation du taux d'indemnités des Élus,
- 2.2. Prise en charge des frais liés aux déplacements temporaires des membres du Bureau,

### 3. EAUX ET INONDATIONS

---

- 3.1. Avenant à la Convention technique et financière relative à l'animation du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Tille – Vouge – Ouche,
- 3.2. Convention d'Assistance Technique au service de production d'eau potable et suivi de la chloration avec VEOLIA.

### 4. PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE

---

- 4.1. Fixation du prix des stages Ados et mini-camp.

### 5. RESSOURCES HUMAINES

---

- 5.1. Instauration des heures complémentaires et supplémentaires – Annule et remplace la délibération 24D12-82 du 10 décembre 2024,



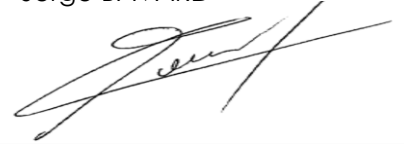
## 6. DIVERS

---

- 6.1. Point sur les schémas directeurs des réseaux d'eaux,
- 6.2. Agenda
- 6.3. Sujets divers

Le président,

Serge BAVARD



Le document préparatoire à cette réunion est joint à la présente convocation

### En cas d'absence :

Un Conseiller Communautaire empêché d'assister à une séance peut donner à un Conseiller Communautaire de son choix pouvoir écrit de voter en son nom (Selon modèle joint). Un Conseiller Communautaire ne peut être porteur que d'un seul pouvoir.

Pour les Communes ne disposant que d'un seul Conseiller Communautaire, le Conseiller Communautaire suppléant peut participer avec voix délibérative aux réunions de l'organe délibérant, en cas d'absence du Conseiller titulaire. Ce dernier doit en aviser le Président de la Communauté de Communes en amont.



**Communauté de communes Tille et Venelle - Porte de Bourgogne**

20 rue de la Patenée - 21260 Selongey · 03.80.75.51.11 · [bonjour@tille-venelle.fr](mailto:bonjour@tille-venelle.fr)

Siret : 20007091000068 - APE : 8411Z